REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 17 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. TOLOS), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Ariane BEWEN-BUTAVAND

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Aménagement et politique de la Ville :

DECISIONS BUDGETAIRES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - VOTE/MODIFICATIONS

DEL20231218_04	Présents : 26	Pouvoirs : 2	Abstentions : 8	Suffrages exprimés :20	Pour : 20	Contre :

Rapporteur : Le Maire - VU en C° finances du 14/12/2023

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des crédits de paiements au titre de l'exercice 2024.

En conséquence, **lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 8 abstentions**[1], l'Assemblée délibérante est invitée à voter les autorisations de programme suivantes et à inscrire les sommes correspondantes en dépenses et recettes au budget primitif de l'année concernée :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) Budget 2024 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)						
N° / DEL	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP	
		pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2023	Révision AP exercice 2024	Total AP cumulé exercice 2024	*Total CP déjà ouverts en N- (pour info)*	CP ouverts exercice 2024 sans les reports
Dépenses						
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000,00 €	-	751 000.00 €		0.00 €
7 Modif.12/06/23	2ème SALLE CABIEU	1 630 000,00€	-	1 630 000.00 €	*1 630 000 €*	0 €
8	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 720 000,00 €	-	2 720 000.00 €	*2 520 000.00 €*	0 €
9	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	*120 000,00€*	-	120 000.00 €	*24 000.00€*	24 000.00 €
22-1 D6.12/9 modif.03/04/23	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 300 000 €	+95 000€	2 395 000 €	*495 000.00€*	1 900 000 €
22-2 D7.12/9 Modif.12/06/23	RENOVATION TENNIS COUVERTS	7 100 000€	-	7 100 000 €	*340 000.00 €*	1 500 000 €

[1] MM Chauvois, Meslé, Tison, Nourry, Besombes, Gsell et Mmes Segaud Castex et Naudot s'abstiennent.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) Budget 2024 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)						
N° / DEL	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP	
		pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2023	Révision AP exercice 2024	Total AP cumulé exercice 2024	*Total CP déjà ouverts en N- (pour info)*	CP ouverts exercice 2024 sans les reports
Dépenses						
22-3 D8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	*572 000€*	-	572 000.00 €	*447 187,00€*	124 813€
22-4 D9.12/09 Modif.12/06/23	REHABILITATION AIRE CAMPING-CARS	310 400€	-	310 400.00 €	*310 400€*	0 €
23-1 5.16/01 Modif.04/03/23	OPERATIONS RAVALEMENT FAÇADES	*300 000.00 €*	-150 000€	150 000.00 €	*50 000.00€*	50 000.00 €
23-2 D7.12/6	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARC (bowl + jeux inclusifs)	*504 000 €*	+68 000€	572 000 €	*358 100€*	145 900 €
23-3 D8.12/06 Modif.18/09/23	AMENAGEMENT DU SQUARE BRAINE L'ALLEUD	600 000 €		600 000 €	*200 000€*	400 000 €
24-1	AQUISITION D'HORODATEURS			280 000€		70 000€
24-2	HALLE AUX POISSONS			3 496 920€		100 000€
24-3	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI			1 268 410€		80 000€
24-4	HALLE OUVERTE PL. MARCHE			5 055 600€		100 000€
					Total	4 494 713€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait conforme aux registres des délibérations.
Le registre dûment signé,
LE MAIRE

Mairie de Ouistreham - Calvados

Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le